

LA FORCE DE LA PAIX



CÔTE D'IVOIRE

QIPs - Projets à Impact Rapide de l'ONUCI

Volume 4 - N°6 • Avril 2015



*HISTORIQUE DES PROJETS
À IMPACT RAPIDE DANS LES
MISSIONS DE MAINTIEN DE LA
PAIX*

P. 3

*L'ONUCI RÉHABILITE UN BÂTIMENT DE
TROIS CLASSES POUR FAVORISER LE
RETOUR DES RÉFUGIÉS IVOIRIENS...*

P. 7

*LES FEMMES DE NAPIÉ
FINANCIÈREMENT AUTONOMES
GRÂCE AUX CULTURES MARAÎCHÈRES*

P. 9

PROJET A IMPACT RAPIDE DE L'ONUCI

Réconciliation - Cohésion sociale

www.onuci.org

ONUCI POUR LA PAIX EN C.I
REHABILITATION DE LA POMPE A EAU
DU C.S.U DE NAPIE
FINANCEMENT : ONUCI
TRAVAUX EXECUTES PAR P.S.C.D
LE 12.04.2005
BENEFICIAIRE : POPULATION DE NAPIE

PROJET À IMPACT RAPIDE, OUTIL DE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

« Comment mon village pourrait-il bénéficier d'un Projet à impact rapide » ? Combien de fois ne nous a-t-on pas posé cette question au détour d'une manifestation organisée par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) sur le terrain ? Plus connu sous son acronyme anglais, le Quick Impact Project (QIP), fait rêver... Dans un pays qui sort d'un long conflit, les besoins sont importants, surtout dans les zones rurales reculées.

Les différents bureaux de terrain de la Division des Affaires civiles, dont le mandat ne limite pas seulement à la réalisation des Projets à impact rapide, continuent de recevoir de nombreuses demandes de Projets à impact rapide. Les sollicitations sont diverses. Elles peuvent concerner, à titre d'exemple, l'installation d'une pompe hydraulique villageoise, la réfection de salles de classes, d'un centre culturel, la formation dans le domaine de l'exploitation de périmètres agricoles destinés à des groupements de jeunes, la réfection d'un centre de santé communautaire ou d'une maternité dans un village affecté par les violences postélectorales, l'équipement d'un centre communautaire en machines à coudre, etc.

L'histoire des QIPs dans les Opérations de maintien de la paix est relativement récente. Dès 1992, les Nations Unies

avaient commencé à mettre en œuvre de petits projets destinés à soulager certains groupes rendus vulnérables par les conflits armés (voir l'article de Marie-Mactar Niang, en page 3).

Depuis, la dénomination « QIPs » est entrée dans le jargon onusien. Quelles sont ses principales caractéristiques ? Tout d'abord, le QIP ne porte que sur des montants réduits (généralement inférieurs à 25.000 dollars) Le Projet à impact rapide se singularise également par l'exigence de pouvoir être exécuté en moins de trois mois. Le but est de faire bénéficier rapidement la communauté ciblée des retombées du projet, dans une optique de cohésion sociale. Depuis 2006, plus de 600 projets à impact rapide ont été mis en œuvre en Côte d'Ivoire par l'ONUCI ou ses partenaires, avec des résultats très satisfaisants, de l'avis des bénéficiaires et de la Division des Affaires civiles. Ce ne sont pas seulement les communautés villageoises qui ont pu profiter de cette manne. Les femmes, les jeunes, les chefs traditionnels, la presse, ainsi que les groupes à risque comme les ex-combattants, ont vu plusieurs de leurs projets financés. Toutes les composantes de la Mission : militaire, la Police des Nations Unies et les sections civiles ont été mises à contribution.

L'expérience a montré que les Projets

à impact rapide ne servent pas seulement à satisfaire un besoin immédiat en équipement ou en services sociaux de base ; dans certaines zones de la Côte d'Ivoire, ils participent au renforcement de la cohésion sociale, souvent mise à mal par plus de deux décennies de crise. A fortiori, la réfection d'une école, le reprofilage d'une route, la construction d'un foyer des jeunes, au-delà de l'aspect purement matériel, permettent de rapprocher des communautés jusqu'alors divisées.

On ne change pas une équipe qui gagne, a-t-on coutume de dire. Nombreux sont ceux qui voudraient que ce système qui « gagne » continue à bénéficier aux communautés. Elles ont partiellement obtenu satisfaction : pour l'année budgétaire 2014-2015, 68 projets avaient été approuvés au 31 mars 2015, par un comité spécial dans lequel les différentes sections de l'ONUCI sont représentées.

A l'heure où la Mission est en transition, en raison de la normalisation progressive de la situation en Côte d'Ivoire, le Projet à impact rapide continue d'être l'une des manifestations les plus visibles de l'appui de l'ONUCI et des partenaires de la Côte d'Ivoire à la cohésion sociale.

FRÉQUENCES ONUCI FM



**ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1
BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6
DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU 104.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3
MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3 •
TOULEPLEU 93.7 • YAMOOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3**



OPERATION DES
NATIONS UNIES
EN CÔTE D'IVOIRE

Directeur de publication : Kadidia Ledron
Rédacteur en Chef : Malick Faye
Coordinatrice : Mathy Mupapa
Textes : Bureau de l'Information Publique
Graphiste Designer : Jean Brice N'doli
Illustrations : Serge Assain Aliké
Crédits photos : Basile Zoma/ Abdul Fatai Adegboye



Ensemble pour la PAIX

Historique des Projets à impact rapide dans les missions de maintien de la paix

La vie de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) se conjugue au quotidien avec les actions menées au profit des différentes communautés du pays. Parmi ces actions figurent celles communément appelées, dans le jargon onusien, Projets à impact rapide (en anglais Quick Impact Projects - QIPs).

Il n'est de jour où la Mission n'est sollicitée pour la réalisation d'un projet portant sur la réhabilitation d'une école ou d'un dispensaire ou encore d'un marché ou autre tout lieu d'intérêt commun destiné à améliorer le bien-être et le confort des populations et cela, depuis la création de l'ONUCI en 2004. Les QIPs, réalisés dans plusieurs Opérations ou Missions de maintien de la paix des Nations Unies ne sont donc pas l'apanage de la seule Mission onusienne en Côte d'Ivoire. Ils ont été réalisés en République Démocratique du Congo, en Haïti, au Kosovo, au Timor Oriental, entre autres. Ces projets sont devenus un important outil d'appui aux efforts politiques et militaires menées par les Missions de l'ONU pour résoudre les conflits.

Les QIPs, qui se présentent comme de petits projets, faciles à réaliser et à appliquer, au bénéfice des populations locales, ont pour objectif d'améliorer les efforts de la Mission dans la construction de la paix, plus particulièrement en soutien aux mécanismes de résolution de conflits locaux, en vue d'établir des relations de coopération entre les Opérations de maintien de la paix et les populations locales. Les QIPs contribuent à faciliter la mise en œuvre du mandat de toutes les Missions onusiennes.

Tout a commencé en 2000, année où l'ONU a débuté une étude en profondeur de son expérience en matière de maintien de la paix et a introduit une série de réformes pour renforcer sa capacité à gérer et soutenir ses Opérations sur le terrain. Cette analyse a été entreprise car les services des Casques bleus de l'ONU étaient de plus en plus sollicités pour des Opérations de maintien de la paix déployées dans des environnements lointains et fréquemment très instables. Il fallait également résoudre des difficultés très diverses, tenant notamment à la



nécessité de déployer des opérations de plus en plus complexes et des opérations de plus grande envergure et plus onéreuses que jamais; de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de transition pour les Opérations déployées dans les pays où la situation avait été stabilisée et de mettre les communautés, dans la mesure du possible, dans des conditions à même d'assurer une paix et une stabilité durables.

L'équipe commise à cette tâche et conduite par le diplomate algérien Lakdar Brahimi avait produit, dans le courant de l'année 2000, ses conclusions contenues dans le document intitulé "Rapport Brahimi", d'où les Projets à impact rapide puisent leur essence, notamment au chapitre de la consolidation de la paix. « *Les QIPs constituent des mesures de renforcement de la confiance pour les populations et des mesures palliatives qui ne peuvent remplacer les nécessaires interventions à plus grande échelle. Ils devraient être utilisés de façon anticipée à des fins de prévention et devraient être rattachés à une stratégie de long terme. Les QIPs sont utiles pour sensibiliser l'opinion et recueillir l'appui de la population locale* », stipule le Rapport Brahimi du 20 août 2000. Pour le cas de la Côte d'Ivoire, conformément aux recommandations de la Résolution 1528 du Conseil de sécurité en date du 27 février 2004 (point 6 alinéa k) confirmée par les Accords d'Accra III, une première ébauche est expérimentée avec les Corridors de la Paix qui ont permis à des milliers de familles de se retrouver et de recevoir des repas financés par l'ONUCI. Toutefois, la Mission a pu prendre conscience de la

détresse des populations et mesurer la nécessité de donner plus d'ampleur à cette aide, en apportant une réponse urgente aux besoins primaires de ces populations qui manquaient du minimum.

L'option est donc prise de lancer les premiers projets sociaux et culturels à impact rapide. Une section Affaires civiles est créée au sein de l'ONUCI et dès le début de l'année 2005, 56 Projets à impact rapide sont accordés à hauteur de 362.476.104 FCFA, portant sur la réalisation de pompes hydrauliques ou de forages, d'établissements ou de construction de salles de classes, la réhabilitation de fermes, d'appui à des activités génératrices de revenus et autres.

La caractéristique des QIPs est qu'il s'agit de projets simples, réalisables, à petite échelle, d'un faible coût (ne dépassant pas l'équivalent de 25.000 dollars en FCFA), rapides à exécuter (en trois mois maximum), en phase avec les besoins prioritaires de base exprimés par la population, bénéficiant à la communauté entière (personnes déplacées, réfugiés/rapatriés, communautés hôtes, encourageant la cohésion sociale ainsi qu'une approche respectueuse du genre et des différences d'âge.

Et si à l'origine le Rapport Brahimi recommande que ce programme d'appui se limite à une période maximale de quatre ans, celui-ci se poursuit encore en 2015; des fonds additionnels ayant été octroyés à l'ONUCI afin de continuer cette activité, pour le grand bonheur des Ivoiriens.

Marie-Mactar Niang

Foire aux questions sur les Projets à impact rapide de l'ONU CI

■ Qu'est-ce qu'un Projet à impact rapide et quels sont ses objectifs ?

Un Projet à impact rapide est un projet mis en œuvre dans un délai de 3 mois permettant de renforcer la confiance entre l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) et les communautés. Ces projets contribuent à la mise en œuvre du mandat de la Mission en répondant aux besoins immédiats de la population.

■ Quels sont les domaines d'intervention ?

Les domaines d'intervention sont variés. Ils vont de l'éducation au renforcement des capacités, en passant par la santé, les médias, l'agriculture et les infrastructures sportives.

■ Qui peut bénéficier de ce projet ?

Le Projet à impact rapide est un projet collectif et donc seules les personnes morales, c'est à dire les ONG, les associations, les coopératives, les mutuelles de développement, les comités villageois, les comités de gestion des écoles et hôpitaux, sont habilités à formuler une demande pour en bénéficier.

■ Comment se fait le choix des bénéficiaires et quels sont les critères de choix ?

Le choix des bénéficiaires se fait selon les priorités du mandat de la Mission. Le projet doit être favorable à la promotion du genre et au renforcement de la cohésion sociale ; exécutable dans un délai maximum de 3 mois ; et son coût ne doit pas dépasser 25.000 USD (environ 12.500.000 FCFA).

■ Quelles sont les démarches à suivre pour bénéficier d'un Projet à impact rapide ?

En général, ce sont les populations organisées en mutuelles, ONG ou comités qui sollicitent l'ONU CI pour la réalisation d'un Projet à impact rapide. Elles doivent rédiger un courrier de demande de financement adressé à l'ONU CI. Cette demande sera analysée par le Point focal de la section des Affaires civiles l'ONU CI puis transmise au comité de sélection des projets composé de 16 membres, lors d'une réunion du Comité appelé PRC (Project Review Committee).

■ Qui finance ces projets et qui sont les partenaires dans la réalisation de ces projets ?

L'ONU CI finance à 100% le Projet à impact rapide. Les partenaires sont les bénéficiaires du projet et l'Equipe pays

des Nations Unies.

■ Quel est le coût maximum de chaque projet ?

Généralement, les Projets à impact rapide ne dépassent pas les 25.000 USD (12.500.000 FCFA). Toutefois, de façon exceptionnelle, en tenant compte du caractère et de l'impact attendu d'un projet, il peut être financé à hauteur de 50.000 USD (environ 25.000.000 FCFA).

■ Une fois réalisé, comment se fait le suivi du projet ?

Le suivi du projet se fait conjointement par le Point focal du projet à l'ONU CI avec le partenaire principal du projet sur le terrain. Un rapport de suivi est rédigé à la suite des visites de chantier. Le Secrétariat des projets à impact rapide assure également le suivi administratif, financier de chaque projet depuis son élaboration jusqu'à sa réalisation. Cette étape va déclencher la phase de l'inauguration du projet et son évaluation six mois après la finition.

■ Combien de Projets à impact rapide ont été réalisés à ce jour ?

Quelque 598 Projets à impact rapide ont été réalisés depuis 2006 dont 43 projets en cours pour cette année budgétaire 2014-2015. Les projets sont répartis selon les urgences de la Mission et les besoins des populations.

■ Y-a-t-il eu des échecs ? Si oui, pourquoi ? Quelles sont les leçons à tirer ?

Certains projets ont connu des difficultés dans leur mise en œuvre, notamment le suivi du projet par le partenaire; le choix du prestataire d'exécution des travaux et la mauvaise exécution des travaux, par exemple le non-respect des délais.

La grande leçon que l'on tire de la mise en œuvre de ces projets est que leur succès dépend fortement de leur appropriation par les bénéficiaires, notamment au niveau du suivi régulier des travaux exécutés par les partenaires.

On peut dire, sans se tromper que les Projets à impact rapide ont fortement contribué au renforcement de la confiance entre la Mission et les populations et continuent de jouer un rôle important dans la réalisation du mandat de la section des Affaires civiles et de l'ONU CI, dans le cadre du renforcement de la cohésion sociale.

Michel Man/Affaires civiles

La maison d'accueil "Arc-en-ciel" à Odienné : un projet financé par l'ONU CI pour recueillir des enfants orphelins ou abandonnés



Vue panoramique de la maison d'accueil "Arc-en-ciel" financée par la Mission onusienne © Photo PIO/ONU CI

Ils s'appellent Madou, Bénafo ou encore Grâce et Céline et sont tous des pensionnaires de la maison d'accueil "Arc-en-ciel" d'Odienné, ville située à environ 867 km au nord-ouest d'Abidjan. Leur âge varie entre 0 et 5 ans. Ils sont, pour certains, des orphelins ou des enfants abandonnés par leur famille démunie ou rejetés en raison de croyances traditionnelles.

Face au drame et à la détresse de ces êtres qui n'ont pas demandé à venir au monde, la Directrice du centre "Pietro Bonilli" d'Odienné, la Sœur Monica Auccello, a lancé un cri de cœur entendu par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI). La Mission onusienne a ainsi décaissé plus de douze millions de francs CFA, dans le cadre de ses Projets à impact rapide, pour la construction de la maison d'accueil "Arc-en-Ciel", seule structure de ce genre au niveau de tout le district d'Odienné. Il s'agit d'un site de transit où les enfants sont recueillis pour y recevoir de l'affection dans une ambiance familiale et pour bénéficier de

soins primaires - logement, nourriture variée et équilibrée, soins préventifs et curatifs, éducation, etc. Une activité génératrice de revenus (élevage de poulets) et divers dons de certaines personnes en Côte d'Ivoire et en Italie où

se trouve la Congrégation de la Sainte Famille de Spoleto de la Directrice, la Sœur Monica Auccello, permettent d'assurer la marche de la maison d'accueil "Arc-en-ciel".



Au premier plan, la Directrice du centre Pietro Bonilli, Soeur Monica Auccello initiatrice du projet © Photo PIO/ONU CI



Les Bénévoles aidant les enfants dans leur épanouissement © Photo PIO/ONU CI



Les pensionnaires de la maison d'accueil «Arc-en-ciel» © Photo PIO/ONU CI

L'objectif final de cet établissement est d'aider ces enfants à être réinsérés au sein de leur famille d'origine, lorsque les circonstances le permettent ou à trouver une famille d'adoption.

A ce jour, plus de 77 enfants venant de

tout le district d'Odienné et du district des Montagnes ont été recueillis entre 2011 et 2014, après avoir été référés par le Centre social ou le Centre hospitalier régional ou encore par des personnes anonymes. Ainsi, 41 enfants ont pu retourner en famille, cinq ont

été adoptés par des familles en Côte d'Ivoire et aux Etats- Unis. Les témoignages pour saluer la construction de la maison d'accueil "Arc-en-ciel" sont nombreux. Parmi eux, Matta Sylla, une sexagénaire d'Odienné, se réjouit du secours qui lui a été apporté grâce à la construction de cet établissement. « Je suis pauvre, je vis sans grandes ressources, dans la précarité, et je ne savais pas comment faire pour m'occuper de ma petite fille dont la mère est décédée en couches. Sœur Monica est venu me redonner espoir à moi, et à ma petite-fille, elle lui a donné la chance de vivre ». dit-elle.

Ce père de famille, Souleymane Soumahoro, originaire du Folon et dont la compagne a abandonné leur fille, ne tarit pas d'éloges et de reconnaissance pour la maison "Arc-en-ciel", où sa fille Grâce de deux ans qui, au départ refusait de manger et de jouer, a retrouvé la joie de vivre après une bonne prise en charge.

Quant à la Première adjointe au Maire d'Odienné, Mme Sy Cissé Matédjé, elle exprime sa gratitude à la Mission onusienne : « nous ne pouvons que dire merci à l'ONU CI et au centre Pietro Bonilli pour ce bel exemple d'œuvre utile qui redonne de la dignité et de la vie à ces petits êtres.»

Yacouba Kebe

L'ONU CI réhabilite un bâtiment de trois classes pour favoriser le retour des réfugiés ivoiriens et des personnes déplacées de Tiaboléby I

Sept à huit kilomètres par jour dans la forêt: c'est la distance que devaient parcourir les enfants de Tiaboléby, localité de la sous-préfecture de Toulepleu, dans l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire, à environ 660 kilomètres d'Abidjan pour se rendre à l'école primaire de Nézobly. Ces enfants, initialement réfugiés au Libéria à la suite de la crise post-électorale, puis revenus au pays, s'exposaient ainsi à des risques tels que les agressions physiques et aux morsures de serpents. Cette situation a entraîné plusieurs cas d'abandons scolaires et un fort taux d'enfants non scolarisés. Par exemple, sur les 107 élèves dont 60% de filles et 40% de garçons revenus après la crise, seulement 46 avaient repris le chemin

de l'école.

Le Conseil général de Toulepleu avait entrepris de construire l'école de Tiaboléby en 2010, mais à peine les fondations posées, les travaux ont été interrompus par la crise post-électorale. Pour remédier à cette situation difficile, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) a repris les choses en main en réhabilitant un bâtiment de trois classes au bénéfice des populations de Tiaboléby dans le cadre des Projets à impact rapide (QIPs) pour un montant de 11.999.867 FCFA.

Les travaux ont débuté le 26 mai 2012 et ont permis l'achèvement du bâtiment (terrassement, grosses œuvres,

maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, électrification et peinture), la construction de latrines pour les élèves et les enseignants, et l'équipement en tables-bancs, chaises simples pour le bureau de l'enseignant, et tableau noir.

Cette réhabilitation a contribué notamment à soutenir, dans le département de Toulepleu, les efforts de retour volontaire des réfugiés ivoiriens du Libéria et des déplacés; à promouvoir le droit fondamental de l'accès à l'éducation des élèves. En outre, ce Projet à impact rapide financé par l'ONU CI est un appui au maintien de l'école dans les zones humanitaires prioritaires et de sous scolarisation, tel que défini par le Système des Nations Unies (SNU).

Par la voix de Constant Koula, les populations ont traduit leur gratitude à la Mission onusienne pour ses actions en Côte d'Ivoire, notamment l'achèvement et l'équipement de leur école. « Grâce à vous, le développement s'est rapproché de notre village. Les enfants de Tiaboléby I vont aujourd'hui à l'école, sans contrainte », se réjouit-il.

Le Sous-préfet central de Toulepleu, Albert Tra Bi, s'est félicité, quant à lui, du soutien de l'ONU CI à toutes les initiatives favorisant la consolidation de la paix dans le département, depuis la fin de la crise post-électorale. « Les enfants de ce village peuvent maintenant préparer leur avenir. J'ai moi-même fait le constat de la distance que les enfants parcouraient chaque jour. C'est pourquoi, j'ai sollicité votre appui et vous n'avez pas hésité à réhabiliter ce bâtiment. Soyez en remerciés », indique-t-il.

Précisons que lors de la cérémonie d'inauguration de cet édifice de trois classes, le 12 janvier 2013, le Contingent marocain de l'ONU CI a offert des fournitures de bureau et une assistance médicale aux populations.



Coupe du ruban lors de l'inauguration des trois classes réhabilitées par l'ONU CI
© Photo PIO/ONU CI



Visite des classes par les autorités administratives de la localité © Photo PIO/ONU CI

Vincent Kouakou

Unité de production de mangues séchées à Korhogo: un modèle de réussite de la réinsertion socio-économique des ex-combattants

Le Gouvernement ivoirien a appelé tous les ex-combattants non encore insérés dans le tissu socio-économique à s'approprier les différents projets de réinsertion avant juin 2015. Cet appel a eu un écho favorable auprès des ex-combattants des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo, selon le Chef du Bureau régional de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (ADDR) pour le district des Savanes, Brahim Doumbia.

« De janvier 2013 à ce jour, nous sommes à 88, 44 % d'ex-combattants réinsérés et réintégrés sur un total de 4200, dont 85 % d'hommes et 15 % de femmes, qui ont pu bénéficier de projets dans les domaines du commerce, de l'agropastoral (l'élevage et l'agriculture), du transport (les tricycles), des déchets plastiques, quand d'autres ont pu devenir des gardes pénitentiaires ou intégrer les services des douanes, des Eaux et forêts ainsi que de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) », a-t-il indiqué.

Au nombre de ces projets qui ont pu absorber un nombre important de démobilisés, figure le projet de création d'une unité de production de mangues séchées, dans la zone industrielle de la ville de Korhogo, localité située à 580 km au nord d'Abidjan.

Parmi les nombreuses techniques de transformation alimentaire, le séchage constitue un moyen adapté à l'environnement des populations du nord. Il consiste à éliminer l'eau d'un aliment par évaporation afin d'allonger sa durée de conservation. Les mangues, ainsi séchées, sont vendues sur les marchés de Korhogo et dans plusieurs villes de la Côte d'Ivoire.

D'un coût de 24.193.250 FCFA, financé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI), en partenariat avec l'ADDR, ce projet bénéficie à 30 ex-combattants et 10 civils, dont 11 femmes et 29 hommes. Il vise, non seulement à favoriser la réinsertion sociale et économique des ex-combattants, mais aussi et surtout à préserver la cohésion au sein des communau-



Une ex-combattante portant une grille de mangues à sécher © Photo PIO/ONU CI



Des ex-combattantes en pleine séance de tri © Photo PIO/ONU CI

tés qui sortent de conflits. Il occupe, aux dires de Soro N'golo, le Coordinateur de la Plate-forme de Service Locale (PFS-L) de Korhogo, partenaire d'exécution, plus d'une centaine de personnes, et a un impact économique et social tant sur les ex-combattants que sur les communautés d'accueil du projet. « Depuis que le projet a été lancé en janvier 2015, les ex-combattants ont compris la nécessité de se prendre en charge et d'être autonomes financièrement, puisqu'il a contribué à accroître leurs revenus », souligne-t-il.

Outre l'impact économique, le projet a favorisé la reconnaissance sociale des ex-combattants et permis de préserver la cohésion au sein des communautés. Ouattara Rokya, bénéficiaire du projet, est fière de partager son expérience de réinsertion sociale réussie. « J'ai laissé derrière moi ma vie d'ex-combattante pour aller de l'avant. Je suis contente d'avoir participé à l'élaboration de ce projet qui a changé beaucoup de choses dans ma vie. On ne me regarde plus comme une démobilisée, mais comme une femme battante qui a réussi à se trouver une place dans la société. Nous travaillons et vivons en parfaite harmonie dans les communautés d'accueil. Elles sont fières des activités que nous menons », a-t-elle affirmé.

Ce projet-pilote de création d'une unité de production de mangues séchées pourrait voir le jour dans d'autres localités, mais à condition que les questions de conditionnement des produits, notamment l'utilisation des sachets biodégradables et des emballages en carton recommandés depuis l'interdiction des sachets plastiques, trouvent une solution rapide. C'est le cri de cœur de Kamagaté Mamadou, ex-combattant, responsable du projet, à l'endroit de l'ADDR et de l'ONU CI.

Bakari Bakayoko

Les femmes de Napié financièrement autonomes grâce aux cultures maraichères

Contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des femmes affectées par le conflit ivoirien et sauvegarder la cohésion sociale : tels étaient les objectifs visés par les Nations Unies en février 2010, à travers la réalisation du projet de confection de clôtures pour des cultures maraichères et la fourniture de matériel agricole à 1500 membres de 14 groupes féminins de la sous-préfecture de Napié, à 560 km au nord d'Abidjan.

Cinq ans après, ces objectifs sont-ils atteints ? Qu'est-ce qui a fondamentalement changé chez les bénéficiaires de cet ouvrage de développement d'un montant de 3.644.410 FCFA financé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) dans le cadre de ses Projets à impact rapide et réalisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ?

Shonfoungo Soro, bénéficiaire du projet et Présidente de la coopérative "Yefougnipnin" qui signifie "Mettons-nos idées en commun", est satisfaite. « Avant, sans les clôtures, les animaux en divagation abimaient souvent les cultures, et cela était à la base des tensions entre maraîchers et bouviers. Mais grâce



Cultures maraichères - matériel fourni par l'ONU CI
© Photo PIO/ONU CI

à la réalisation de ce projet, nous les femmes, assurons une alimentation saine à nos familles respectives et appuyons nos maris dans la scolarisation

des enfants. Nous ne les attendons plus pour acheter un pagne ou pour réaliser un projet », révèle-t-elle.

En effet, le maraîchage est une des activités économiques principales des femmes rurales de Napié pour assurer la sécurité alimentaire de leur famille, y compris celle de leur communauté. Cette activité leur permet d'être autonomes financièrement.

L'ONU CI et le PNUD, en favorisant la réalisation de ce projet par la protection des parcelles et l'octroi de matériels, ont permis aux femmes de diversifier leurs cultures. Ainsi, les récoltes dans le jardin se font toute la saison, contrairement aux champs, et les recettes sont presque quotidiennes. « Nous faisons de bons chiffres d'affaires. La période des fêtes de fin d'année, le mois du Ramadan et le temps de Pâques sont les moments de grandes recettes. Nous faisons, en ces périodes, jusqu'au triple de nos chiffres d'affaires », a souligné la trésorière de la coopérative, Sita Silué.

Au-delà de l'amélioration de la production agricole et du chiffre d'affaires, l'activité contribue également au renforcement de la cohésion sociale au sein des associations féminines, et partant, de la communauté. « Les femmes, en plus de travailler ensemble et d'avoir une trésorerie commune, célèbrent ensemble les événements heureux comme malheureux et règlent les différends de façon pacifique », fait savoir la Présidente de l'ONG Espoir Tiers Monde, partenaire d'exécution du projet, Katchienefoua Soro.

Mais pour continuer à sauvegarder cette cohésion et renforcer cet élan d'autonomisation financière, les femmes de Napié souhaitaient la consolidation des pieds morts des bois ayant servi à la confection des clôtures, le renouvellement du matériel d'arrosage, un prêt pour le financement des engrais et des semences ainsi que la formation sur la production du maraîchage, en vue d'améliorer leur rendement.

Bakari Bakayoko



Des femmes travaillant dans des carrés d'oignons © Photo PIO/ONU CI

Théodore Douto Kouassi, Président du Collectif des chefs traditionnels de Lakota : « *Nous œuvrons à la réconciliation et à la paix* »

En 2013, à la faveur des Journées des Nations Unies, Lakota, chef-lieu de département du même nom, a bénéficié, dans la région du Lôh-Djiboua, de quatre Projets à impacts rapides financés par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Parmi ces projets, il y a eu la construction d'un préau pour les réunions des chefs de villages inauguré le 20 février 2014. D'un coût de 6.406.277 FCFA, ce préau comprend une salle d'une capacité de 215 places, un bureau équipé d'une toilette et de toilettes extérieures.

Le Président du Collectif des chefs du département de Lakota, Théodore Douto Kouassi, nous situe, dans cette interview, sur les changements apportés par la construction de ce préau et l'expérience de la chefferie de Lakota en matière de règlement de conflits.

La Force de la paix : La chefferie traditionnelle de Lakota dispose depuis environ un an d'un préau qui sert de lieu de rencontre et de travail. Comment l'avez-vous obtenu ?

Théodore Douto Kouassi : Lors des Journées des Nations Unies à Lakota en 2013, une délégation conduite par le Préfet avait rencontré les chefs des villages de Lakota à mon domicile. Au cours de nos échanges, j'ai profité de la présence d'une haute personnalité de l'ONUCI pour relancer notre sempiternelle doléance, à savoir que les 205 chefs de Lakota - ceux reconnus par l'administration- n'avaient pas de siège. Ce jour-là, le Chef de la délégation de l'ONUCI, l'ancien Représentant spécial adjoint, N'dolamb Ngokwey nous a dit ceci : « *Vous avez déjà votre préau* ». Un mois après, alors que j'étais à la sous-préfecture en compagnie du Sous-préfet, celui m'a informé du démarrage des travaux de construction du préau. Effectivement, j'ai constaté que les murs commençaient à monter. J'étais ébahi.

Au cours d'une visite du Ministre de l'Intérieur, quelques mois plus tard à Lakota, nous avons tenu à lui présenter notre siège, le préau. Au cours de cette cérémonie, j'avais, dans mon discours,



Théodore Douto Kouassi, Président du Collectif des chefs du département de Lakota. © Photo PIO/ ONUCI

demandé au ministère de l'Intérieur de nous doter d'un moyen de déplacement. C'est ainsi que 45 jours plus tard, nous avons reçu un véhicule de type 4x4. Nous pensons que le ministère a réagi ainsi pour appuyer l'action de l'ONUCI et en raison des objectifs de paix et de réconciliation que nous nous sommes assignés.

La Force de la paix : Comment est organisée la chefferie à Lakota ?

T.D.K. : Ici, chaque village a un chef, chaque regroupement de village a un chef qui est le chef central ; chaque canton a un chef et le département a un chef, Douto Kouassi que je suis. C'est cela notre organisation. Nous travaillons avec tout le monde : police, gendarmerie, sous-préfecture, préfecture, tribunal. Nous ne mettons pas les gens en prison. Nous œuvrons à la réconciliation et à la paix. S'il y a des problèmes fonciers, mon équipe et moi, nous nous rendons sur le terrain et nous invitons les populations à la conciliation avant d'aller à la police, à la gendarmerie ou à la justice. Si nous ne parvenons pas à trouver une solution amiable, dans ce cas, on leur indique le tribunal. C'est ce que nous faisons régulièrement à Lakota.

La Force de la Paix : Qu'est-ce que ce préau a apporté comme changements dans les habitudes de la chefferie de

Lakota ?

T.D.K. : Avant la construction de ce préau, il y avait un grand arbre sous lequel je réunissais mes concitoyens pour leur donner des conseils. Cet arbre est tombé. Voilà pourquoi j'ai sollicité l'ONUCI pour m'aider à planter un autre arbre. C'est cet arbre que la Mission a planté. Maintenant que nous avons ce préau, je réunis les chefs régulièrement. Les chefs de villages se réunissent tous les mardis ; la notabilité également, a son jour de réunion ainsi que le bureau exécutif. L'Assemblée générale a également ses rencontres périodiques.

Ce préau nous aide à régler les différents problèmes qui se posent dans le département. Et pour l'instant, les problèmes que nous avons réglés jusqu'à ont trouvé, à 90%, de bonnes solutions. Nous avons contribué au retour de toutes les populations qui avaient fui les villages pour se réfugier en brousse. Les autorités nous font également confiance, au sens où nous participons à la quasi-totalité des réunions organisées par le Préfet au niveau départemental.

La Force de la Paix : Le mot paix revient dans vos propos à tout moment. Partagez-vous votre expérience avec d'autres regroupements de chefs du pays ?

T.D.K. : Nous sommes actuellement sollicités par nos homologues d'autres régions pour partager notre expérience en matière d'organisation et nos méthodes. Par exemple, nous avons été sollicités récemment par les Préfets de Gagnoa et de Lakota pour le règlement d'un problème de chefferie dans un village de Gagnoa.

Je demande à tous les Ivoiriens d'écouter l'ONUCI ; cela va permettre, après le départ de la Mission, de laisser de bonnes traces de son passage. Quant à nous, comme je le dis, nous sommes disposés à collaborer avec l'ONUCI pour faire passer des messages de paix.

Propos recueillis par Idrissa Koné

La radio « Lôkôda Fm » de Lakota rapproche les populations du département



La radio communale de Lakota réhabilitée par l'ONUCI © Photo PIO/ONUCI

Lôkôda Fm est le nom de la radio communale de Lakota, une localité du Lôh-Djiboua. Saccagée durant la crise postélectorale de 2011, c'est en février 2014 qu'elle a été remise officiellement aux autorités administratives et aux populations de Lakota, après sa réhabilitation par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), dans le cadre de ses Projets à impact rapide.

Pour un montant de 9.595.575 FCFA, les locaux de cette radio ont été entièrement réhabilités et équipés en matériel informatique et bureautique par la Mission onusienne pour ainsi appuyer les efforts que les autorités et les populations locales déploient pour aller à la paix.

Un an après la reprise des émissions de Lôkôda FM, la Présidente d'une ONG locale, Anne-Marie Yohou, auditrice attentionnée affirme que «Lôkôda Fm », se révèle aujourd'hui comme un précieux outil d'information pour les habitants de

Lakota. « *Durant la période au cours de laquelle la radio n'émettait pas, les populations de Lakota étaient coupées des autres localités du département et du reste de la Côte d'Ivoire. Mais depuis la réhabilitation de la radio, nous sommes revenus à la vie, parce que nous avons maintenant les nouvelles de tous les villages. Nous pouvons également faire passer des communiqués ; cela n'était plus possible avant l'action de l'ONUCI* », affirme-t-elle.

La radio de Lakota contribue efficacement à la restauration de l'autorité de l'Etat, souligne pour sa part le Préfet de région, Yahaya Coulibaly. « *Toute action de sensibilisation se fait par cette radio ; par exemple, les messages du Gouvernement, les campagnes de sensibilisation sur les différentes vaccinations, les audiences foraines, etc* », indique encore M. Coulibaly. Le Préfet de Lakota veille aussi au strict respect du cahier des charges auquel sont soumises les ra-

dios de proximité. « *Nous avons souvent réagi vigoureusement pour mettre fin à certaines situations, lorsque nous avons constaté des dérives* », commente-t-il. « *A travers les émissions de sensibilisation et de paix que nous réalisons, souligne pour sa part la Directrice la radio, Aïcha Dosso, notamment, "Aganon" tous les matins de 05h45 à 06h20 et les vendredi "Espace Paix et Réconciliation", de 16h00 à 18h00, nous donnons la parole aux chefs traditionnels, religieux, responsables de communauté pour passer des messages de paix dans les différentes langues du département* ». Lôkôda FM relaie également les grandes éditions des journaux radio-diffusés, « *de même que les émissions de paix réalisées par cette radio partenaire pour sensibiliser les populations locales sur le processus de paix en cours en Côte d'Ivoire* », précise-t-elle.

Idrissa Koné

LES DERNIERS PROJETS INNOVANTS DE L'ONU CI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) appuie en ce moment deux projets innovants à caractère agricole à Sassandra et à Grabo.

A Sassandra, l'ONU CI soutient la réalisation de deux hectares de production vivrière dans les 55 villages de la sous-préfecture. Elle met à la disposition des bénéficiaires de ce projet les semences et les produits phytosanitaires.

À Grabo, l'ONU CI fournit des semences aux populations pour deux hectares de pépinières de palmier à huile, soit 20.000 plants de palmier à huile à produire pour la vente.

L'objectif de ces deux projets est de réduire les tensions et les conflits communautaires dans ces localités en rassemblant les jeunes et les femmes de toutes les communautés nationales et étrangères autour d'un projet inclusif, participatif, fédérateur et générateur de revenus.

Dans le but de pérenniser ce projet, un fonds d'entrepreneuriat jeune et un fonds de développement du village seront créés. Ces fonds seront pourvus par 2/3 des ressources générées par l'exploitation agricole. Un tiers de ces revenus sera alloué à la rémunération de l'équipe projet.

En cas de litiges, ceux-ci seront réglés de manière pacifique par le Comité de projet du village en premier ressort, et par le Comité de coordination sous-préfectoral en dernier ressort.

Affaires civiles